

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE**

**MAIRIE
DE
MARQUEFAVE
31390**
☎ 05.61.87.85.13
Fax 05.61.87.31.13

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira, à la mairie, salle du conseil municipal,
Le Jeudi 14 Décembre 2023 à 19 heures.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION

1 – Enquête de recensement de la population 2024 : Délibérer pour fixer les modalités d'organisation de l'enquête (désignation du coordonnateur et autorisation de recrutement des agents recenseurs)

2 – Délibérer concernant l'approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires.

3 - Délibérer sur la mise à jour des conditions financières de recours au service de la mission médiation proposée par le CDG31(nouvelle convention d'adhésion).

4 – Délibérer sur la modification du contrat VILLASSUR auprès de Groupama en vue d'intégrer la protection multirisques expositions.

URBANISME

5 - Avis motivé par délibération du Conseil municipal pour la révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Hte-Garonne.

ECOLES

6 - Présentation des projets de voyages scolaires du RPI Lacaugne-Marquefave.

7 – Présentation de différentes options pour le traitement acoustique des salles du restaurant scolaire.

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Marquefave, le 08 Déc 2023

Le Maire,


Eric PAYEN

